

## **Compte rendu commission route du 22 Mars 19h par visioconférence.**

Présents : Sandrine Jacques , Gilles Zoppi, Didier Monrolin, Boris Zimine, David Semon, Adrien Cassabois, Jean Francois Ducrot, Christophe Flaceliere, Alexis Brodbeck, Emilian Broe ( cts) Benoit Cordier.

Excusé : Denis Repérant.

Préambule :

Suite au dernier Conseil d'administration du Comité regional, personne n'a pris la présidence de la commission route.

Par défaut, Benoit Cordier, en charge de la commission technique, prend la présidence de la commission route par intérim.

Il précise que cet intérim durera 1 saison au-delà de laquelle une présidence devra être mise en place avec son aide, dans un premier temps, pour, ensuite être autonome courant du mandat.

Tous les membres qui ont répondu à l'invitation se présentent et expliquent leur volonté de travailler dans cette commission qui englobe les coureurs de 1ere catégorie à cadet, Dames et Hommes.

Benoit Cordier présente les objectifs d'une commission au sein du secteur technique du comité régional, ainsi que son fonctionnement.

L'accent est mis sur la capacité des membres à remonter les informations pertinentes du terrain ainsi que leur capacité d'explications des différentes décisions.

### **Les enjeux de cette première saison de mandat sont listés et expliqués.**

Déterminer les critères de sélections (en parfaite adéquation avec la politique sportive du comité pilotée par le cts) .

Fixer la politique et le fonctionnement de nos différents collectifs.

Définir les règlements et cahier des charges sur les épreuves officielles régionales. Donner son avis sur les demandes de candidatures aux championnats régionaux et inter régionaux.

Construire les différentes actions de formation et de compétition qui seront intégrées dans le budget technique route.

Le plus gros du travail sera de fixer les conditions d'attribution des catégories de licence pour la saison 2022.

Fin 2021 le barème des points et le classement national/regional est abandonné.

Seules les courses 1ere catégories distribueront des points.

Les 800 premiers coureurs du classement national fin 2021 seront en 1<sup>er</sup> catégorie en 2022 sur décision nationale. A charge des comités d'attribuer les catégories 2 et 3.

Ayant posé ce diagnostic et ayant pris en compte les enjeux, les membre de la commission ont a charge de faire une proposition de fonctionnement avant la reprise des courses 2et 3.

Une première réunion doit avoir lieux d'ici fin AVRIL pour déboucher sur une proposition au CA.

Une discussion sur les modalités et les expériences liées aux participations des coureurs sous le régime COVID actuel est engagée.

Des différences de compréhension du règlement et le constat de différentes mises en place selon les comités sont notés sur les premières épreuves.

Fin des séance 21h